



MAIRIE DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Place Prudent Chollet ☎ 02.48.78.20.50

18240 Belleville sur Loire Fax 02.48.78.20.55

Site : www.bellevillesurloire.fr

E-mail : mairie@bellevillesurloire.fr

FLASH AOUT 2015



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE **A COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE**

MAIRIE

- Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30
- Le samedi 9 h à 12 h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

- Du lundi au vendredi 10 h à 12 h 30
- Le samedi 9 h 30 à 11 h 30

RELAIS EMPLOI

- Du lundi au vendredi 14 h à 16 h



La rentrée scolaire

aura lieu le **mardi 1er septembre 2015**

Semaine de 4.5 jours : démarrage des ateliers le jour de la rentrée

Rappel des horaires

Matin (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi)

Accueil des enfants à partir de 8h50

Cours de 9h00 à 12h00

Après-midi (lundi et jeudi)

Accueil des enfants à partir de 13h20

Cours de 13h30 à 16h30

Après-midi (mardi et vendredi)

Accueil des enfants à partir de 13h20

Cours de 13h30 à 15h

Ateliers périscolaires de 15h à 16h30 (si inscription en juin 2015)

Les enfants scolarisés à Santranges dans le cadre du RPI pourront bénéficier du transport scolaire dès le jour de la rentrée. Rendez-vous à l'arrêt de bus devant l'école maternelle à 8h30.

L'accueil périscolaire ouvrira ses portes aux enfants dès **le 1 septembre 2015.**

Les enfants relevant du RPI seront pris en charge par une animatrice à 8h15 qui les conduira à l'arrêt de bus.

Nous vous rappelons que tous les enfants fréquentant l'accueil périscolaire doivent **obligatoirement être inscrits même pour une fréquentation occasionnelle**. Dossier à retirer en mairie auprès de Nathalie Marchand.

Les Loupiots « mercredi » ouvriront **le mercredi 2 septembre 2015**, de 12h00 à 18h30.



RAPPEL

Le restaurant scolaire accueille désormais vos enfants le mercredi midi.

Inscription préalable en mairie 15 jours avant. Attention, tout repas commandé et non pris sera facturé à la famille, (sauf en cas d'absence la matinée à l'école).

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Nathalie Marchand au 02-48-78-21-35.

VENTE DE TICKETS CANTINE

Pour faciliter votre organisation en ce début d'année scolaire, **la vente de tickets repas sera proposée** dans les locaux du restaurant scolaire au sein de l'école :

le lundi 31 août 2015 de 10 h 00 à 12 h 00

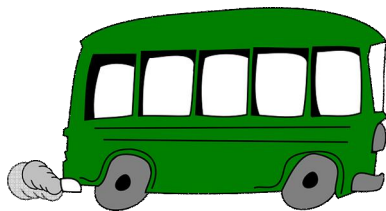
et le mardi 1 septembre 2015 de 8 h 15 à 9 h 00

Ticket primaire : 2.50 €

Ticket maternelle : 2.00 €

Les enfants domiciliés à Belleville sur Loire mais scolarisés à Santranges (CE2) doivent acheter leurs tickets à Belleville.

Vous avez la possibilité de consulter les menus sur le site de la mairie de Belleville sur Loire et sur les panneaux d'affichages aux entrées de l'école de Belleville.



NOUVEAU

A compter du **mardi 1er septembre 2015**, un service est proposé aux collégiens et lycéens habitant les hameaux « des Carrés et des Chevreaux ».

Tous les matins un ramassage en mini bus organisé gratuitement par la commune permettra à vos enfants de rejoindre le point de montée du gymnase et tous les soirs lors des retours de 17h05 et de 18h05 et le mercredi à 13h05 de regagner votre domicile.

Aux Chevreaux : pour le point de regroupement se renseigner en mairie.

Passage à 7h15

Aux Carrés : regroupement des jeunes à l'entrée du lotissement R Foucher. Passage à 7h25

Dépose le soir et le mercredi midi aux mêmes endroits.

Inscription obligatoire au préalable en mairie auprès de Nathalie Marchand à partir du lundi 24 août 2015.

REOUVERTURE DES LISTES ELECTORALES

La loi du 13 juillet 2015 visant à la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales en vue des futurs scrutins des élections régionales des 6 et 13 décembre prochain, permet aux électeurs de s'inscrire jusqu'au 30 septembre 2015. Les personnes qui se seront inscrites entre le 1^{er} janvier 2015 et le 30 septembre 2015 pourront donc voter pour les élections du mois de décembre 2015. Pour les inscriptions, se présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal se déroulera **le mercredi 16 septembre 2015 à 20 H 30.**

SOIREE JEUNES

La municipalité organise une soirée jeunes « **boum** » **le vendredi 28 août 2015 de 22 h à 1 h** à la salle des fêtes. Ouvert à tous. Buffet ó Pizzas.

CENTRE AQUATIQUE DES PRESLES

Jusqu'au 6 septembre 2015, le centre aquatique des Presles est ouvert tous les jours, y compris le **samedi 15 août** de 10 h 30 à 19 h 30.

TARIF SPECIAL BELLEVILLOIS(ES) AU CENTRE AQUATIQUE

Rappel : Des tarifs préférentiels au centre aquatique des Presles pour tous les Bellevillois et Bellevilloises sont mis en place depuis mars 2015.

Les cartes sont délivrées en Mairie.

Pour obtenir cette carte il faut vous présenter muni **impérativement** :

- d'une photo d'identité,
- de votre Carte Nationale d'Identité ou du livret de famille
- d'un justificatif de domicile récent (- de 2 mois).

Aucune carte ne vous sera délivrée si vous manquez un seul de ces justificatifs.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2015

Le Conseil Municipal, réuni le 22 juillet 2015, sous la présidence de Monsieur le Maire Patrick Bagot, a étudié les points suivants et a décidé :

De régulariser la situation administrative de l'agent vacataire chargé de l'entretien ménager de la halte nautique par la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet,

De valider la réorganisation des horaires de plusieurs services - et des conditions de recours aux heures supplémentaires,

La dissolution du budget annexe du lotissement des Lacs, les opérations liées à ce budget étant définitivement closes,

A refusé l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables,

A reporté l'approbation de la convention pluri-annuelle d'objectifs rédigée en partenariat avec l'Office culturel municipal,

A confirmé son engagement auprès du club de boxe de verser une subvention complémentaire suite au bilan du gala de boxe du 04 avril dernier qui s'est soldé par un déficit,

A accepté que notre restaurant scolaire fournisse les repas à l'école de Pierrefitte-ès-Bois dès la prochaine rentrée scolaire,

A adosser les quotients familiaux des régimes spéciaux à ceux du régime général pour les tarifs de l'accueil périscolaire et accueil du mercredi, et ce par souci d'équité,

A autorisé le paiement d'une note d'honoraires de notre avocat dans le cadre d'un litige avec un agent contractuel de la piscine en 2009,

A accepté le devis pour un audit de l'installation électrique de l'hôtel restaurant Terre de Loire,

A décidé le remplacement des ordinateurs du service administratif et du système de sauvegarde des données informatiques,

A validé l'acquisition de mobilier urbain, bancs, tables, cendriers, à installer sur la commune,

A décidé de créer un groupe de travail qui sera chargé d'étudier la remise en état des aires de jeux,

La remise aux normes électriques de trois logements locatifs,

A approuvé la proposition d'honoraires d'un économiste du bâtiment pour un projet d'agrandissement de l'accueil périscolaire, et de rénovation de l'agence postale et de la mairie,

A approuvé le PROJET et le nouveau plan de financement concernant la réhabilitation de la Maison de Loire et sollicitera une demande de subvention auprès de la Région,

A proposé d'appliquer la pénalité forfaitaire prévue au cahier des charges de la consultation se rapportant à l'achat de tondeuses, pour retard de livraison,

A approuvé : - l'avenant n° 3 à la convention de délégation par affermage du service assainissement de la commune approuvé en date du 27 juillet 2005 pour accroissement des charges d'exploitation,

- le rapport annuel 2014 sur le prix de la qualité du service public de l'eau potable,
- le rapport annuel 2014 du cabinet Collectivités Conseils sur le prix et la qualité du service public d'assainissement,

- la modification des conditions de mise à disposition des bassins du Centre aquatique aux Maitre-Nageurs Sauveteurs, dans le cadre de l'enseignement de la natation à titre privé,

A accepté l'accès gratuit à la piscine des pompiers de Santranges (comme pour Léré et Savigny), dans le cadre de leurs entrainements liés à leur activité,

Mettra le terrain de foot du complexe sportif à disposition de l'équipe de foot de Santranges,

A validé le règlement des terrains de tennis,

Est satisfait de la prestation du feu d'artifice et remercie Monsieur Montaigüe pour l'installation d'un éclairage sur la passerelle au plan d'eau des Genièvres, à l'occasion de la fête de la Madeleine.

Une réunion publique est prévue le 07 septembre prochain pour la présentation d'aménagements sécuritaires route de Beaulieu. *(plus d'informations vous seront données dans le flash de septembre 2015)*

PASS SPORT ET CULTURE 2015-2016

Les Pass Sport et Culture pour la saison **2015-2016** seront disponibles en Mairie dès le 25 août 2015.

Vous devez vous présenter muni d'un justificatif de domicile, et du livret de famille. **Pour les plus de 16 ans, fournir obligatoirement un certificat de scolarité.**

Petit rappel : Le pass Sport et Culture représente une aide annuelle de 124 € soit (50 € pour le sport et 50 € pour la culture) pour une ou plusieurs activités au sein d'associations bellevilloises, complété d'une carte de 10 entrées gratuites (24 €) au Centre Aquatique des Presles.

FOURNITURES SCOLAIRES

Pour tous les élèves des collèges et éventuellement des lycées, LEP, C.F.P.A.J etcí de la 6^{ème} et jusqu'à 16 ans (appréciés à la date de la rentrée), un bon d'achat d'une valeur de **40 €** sera disponible en mairie, pour l'achat de fournitures scolaires uniquement (sur présentation de la

carte d'identité ou du livret de famille) **du 15 juillet au 30 septembre 2015**. Les fournitures scolaires seront à retirer à la librairie Bureau Vallée de Cosne sur Loire.

RECOMPENSE « BAC, BTS, DUT, L2 »

Comme les années précédentes, le C.C.A.S. récompense les jeunes bacheliers, lauréats de la session de juin 2015 ainsi que les jeunes qui ont obtenu le B.T.S, DUT ou la validation de 2^{ème} année (Licence, Master, Doctorat). Un bon pour la librairie PAGE 58 à Cosne sur Loire, d'une valeur de **50 €** leur sera remis sur présentation d'un justificatif.

RECENSEMENT EN VUE DE LA JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE (JDC)

Jeunes français de 16 ans, garçons et filles, faites-vous recenser !

Le recensement est **obligatoire** !

Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie ; elle vous sera indispensable pour vous inscrire aux examens et concours de la fonction publique : Bac, permis de conduire ..

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Centre du service national d'Orléans :

☎ : 02.38.65.21.32

@ csn-orleans.sec.fet@intradef.gouv.fr

CABINET D'INFIRMIERES LIBERALES

Le cabinet d'infirmières de Belleville sur Loire vous accueille au centre médico-social, place Prudent Chollet (place de la maire) tous les mardis et vendredis de 7 h 45 à 8 h 15.

Vous pouvez joindre le cabinet en composant le 02.48.72.50.29

C.P.A.M

Depuis le 1^{er} avril la CPAM accueille ses utilisateurs seulement sur **rendez-vous** le vendredi de **10 h 00 à 12 h 00**.

Pour prendre rendez-vous les usagers doivent téléphoner au **36 46 de 8 h à 18 h du lundi au vendredi**. L'agent d'accueil ne viendra pas sur Belleville si elle n'a pas de rendez-vous. **Les usagers sont encouragés à se déplacer à Boulleret au relais de services publics.**

SYSTEME DE TELE ALERTE GEDICOM

Service d'information de la population mis en place par l'intermédiaire de la Communauté de Communes Haut Berry Val de Loire.

L'objectif du dispositif est d'informer et d'alerter rapidement l'ensemble des habitants (par téléphone fixe ou portable, par mail) de la survenue d'un événement majeur nécessitant la mise en œuvre d'une procédure de vigilance (événement météorologique, inondation, etc.).

Ce système est basé sur les numéros de téléphone figurant dans l'annuaire. Si vous n'êtes pas inscrit dans l'annuaire, si vous êtes sur liste rouge, si vous n'avez pas de numéro de téléphone fixe, si vous venez d'arriver sur notre commune, vous pouvez venir en mairie donner un numéro à inscrire dans le système GEDICOM. Cette inscription est confidentielle. Vous pouvez également venir vérifier que vous figurez bien dans la base de données de ce système de télé alerte.

ATTENTION : quand vous recevez un appel téléphonique du système de télé alerte, il est nécessaire de valider l'écoute du message à la fin de celui-ci ; sans quoi il est réémis automatiquement et donc facturé plusieurs fois à la Communauté de communes.

DÉCHÈTERIE COMMUNALE

Rappel des jours et horaires :

Lundi	13h30 - 17h00
Mercredi	13h30 - 17h00
Samedi	10h00 - 12h00

DÉCHÈTERIE D'ASSIGNY

Lundi, mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h.

TAILLE DES HAIES

Il est demandé (pour la sécurité de chacun) à chaque particulier de tailler ses haies.

RÉGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

POSSIBILITE DE CONSULTER L'ARRETE PREFECTORAL DANS SON INTEGRALITE EN MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET.

BRÛLAGE

Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

A ce titre, il est **strictement interdit** de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures etcí

SECURITE / FRICHES

En milieu aggloméré et à proximité de toute construction, toutes les parcelles en friches devront faire l'objet d'un nettoyage **avant le 1^{er} juillet** de chaque année.

Arrêté municipal du 9 juin 1998

MISE A DISPOSITION DES TERRAINS DE TENNIS

Les deux terrains de tennis sont en accès libre de 8 h à 21 h tout le mois d'août.

Ne pas oublier d'inscrire son nom et les créneaux horaires souhaités sur le planning mis à disposition sur le grillage le long du court n° 1.

CENTRE DE LOISIRS

Nos Raboliots du mois de juillet ont bénéficié d'un temps magnifique et ont profité d'activités diverses pendant 4 semaines.

Un petit aperçu en images í í í .. d'autres suivront sur notre parution de septembre.



Petit rappel : n'hésitez pas à consulter le site internet de la commune, rubrique « enfance scolarité ó ateliers périscolaires pour découvrir les photos des TAP.



Pour vos enfants *à partir de 5 ans*

Grande Vadrouille : une journée aventure et découverte des richesses du patrimoine naturel et culturel de notre région (sortie en bus). Au programme :

- Mardi 04 août, rdv à 10h15 à la Maison de Loire : sortie **à la Brissauderie** (labyrinthe de maïs, ferme pédagogique). Retour à 17h45
Tarif : enfants adhérents 27" , non adhérents 30"
- Mardi 18 août, rdv à 9 h à la Maison de Loire : sortie et visite ludique **au château de Chambord**. Retour à 18h30
Tarif : enfants adhérents 43" , non adhérents 46"

Ateliers Eco-Brico : bricoler, bidouiller, jouer, créer : les apprentis artistes en herbe trouveront dans cet atelier matière à s'exprimer tout en s'amusant

- Les 6, 13, 20 et 27 août à 14h30 à la Maison de Loire
Tarif : enfants adhérents 5" , non adhérents 6"

Réservation obligatoire auprès de la
Maison de Loire du Cher, route de la Loire, 18240 Belleville sur Loire
Tél. 02 48 72 57 32



Pour tous...

Balade en gabarre sur la Loire une balade commentée à bord d'une gabarre traditionnelle sur le fleuve. Suivant le niveau d'eau : soit à bord de la « Princesse de Loire » à Cosne sur Loire, soit à bord du « Raboliot » à Saint Thibault.

- 1^{ère} sortie : vendredi 14 août, **rdv à 9 h** à la Maison de Loire
- 2^{ème} sortie : vendredi 14 août, **rdv à 14 h** à la Maison de Loire

Nombre de places limité, Tarif : adultes 12" , enfants 10"

Autres sorties :

- Le vendredi 7 août à 9h : **Vélo Loire passion** : balade à vélo (6" , adhérents gratuit)
- Le lundi 10 août à 9h : **Les sens en éveil** : balade nature pour personnes en situation de handicap (6" , adhérents gratuit)
- Les mardis 11 et 25 août à 14h30 : **Après-midi en famille** : sortie ludique (6" , enfants 5")
- Le vendredi 21 août à 9h : **Secrets de fleurs couleur été** : sortie flore (6" , adhérents gratuit)

Réservation obligatoire auprès de la Maison de Loire du Cher
Tél. 02 48 72 57 32

**PROMENADE
VESPERALE**

Belleville sur Loire

MARDI 11 AOUT

20 h 00

Partez pour 2 heures de balade commentée soit 4 km environ

Départ du Point Information Touristique

*Venez nombreux vous joindre à nous pour découvrir
ou redécouvrir le patrimoine et les chemins de cette commune.
Destinée à tous, petits et grands, estivants ou résidents...*

CHAUSSURES DE MARCHE,
GILET DE SECURITE &
LAMPE DE POCHE CONSEILLES

Promenade animée par M. TINELLI



Organisée par la Communauté de Communes Haut Berry - Val de Loire

11 place des Tilleuls - 18240 Boulleret

Renseignements Point Information Touristique HBVL : 02 48 72 54 96



ACADÉMIE DE MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE
Belleville-sur-Loire / Sancerre / Savigny-en-Sancerre

RENTRÉE 2015-2016

Inscriptions à partir du mardi 1er septembre
reprise des cours à partir du lundi 21 septembre

SANCERRE : FORUM DES ASSOCIATIONS - SAMEDI 5 SEPTEMBRE

BELLEVILLE / LOIRE : PORTES OUVERTES - SAMEDI 12 SEPTEMBRE
de 10h à 18h hallerie 6 route des Germaines



Cours collectifs

Formation musicale
Chorale enfants *Mini Swings*
Choeur de Sancerre
Chorale Jazzabell
Ateliers de musiques actuelles
Eveil musical *grande section / cp*
Théâtre enfants
Improvisation théâtrale

Cours individuels

Piano
Guitare, banjo
Batterie
Accordéon
Basse électrique
Orgue *église de Sancerre*

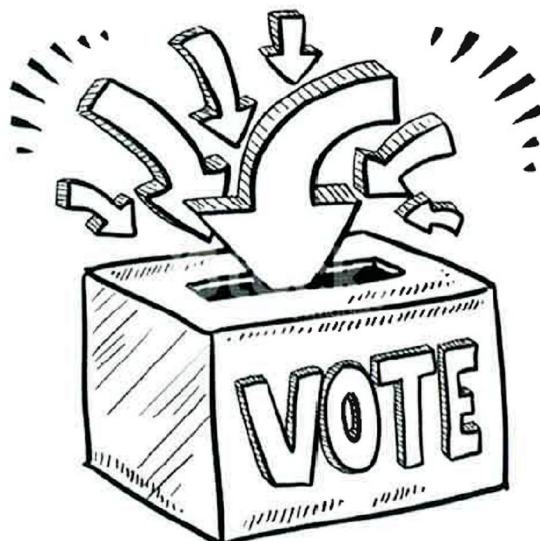
Nouveau :

Musique et mouvement pour les séniors
Pratique collective, jazz, improvisation
Initiation claquettes
Atelier de percussions «batucada»
Préparation à l'option Bac musique



Federation des Foyers Ruraux du Cher

NOUVELLE ADRESSE DE VOTE



ENEZ VOTER POUR CHOISIR
LE FILM DU MOIS DE
SEPTEMBRE
A PARTIR DU 24 JUILLET
JUSQU'AU 24 AOUT

ruralcoop.org/projets/CR18/wakka.php?wiki=Vote



Région



Centre



www.foyersruraux.centre.org





Bilan de fin de saison 2014/2015

Le samedi 16 mai 2015 a eu lieu la Coupe du Sancerrois, à cette occasion nos compétiteurs n'ont pas démerité :

Anaëlle AGUILLON-NAURY est montée sur la 2^{ème} marche du podium en combat catégorie pupille -30kgs

Julian DOMINGUES, quant à lui est monté sur la 1^{ère} marche en combat catégorie pupille + 50kgs.



Le samedi 23 mai, nos compétiteurs se sont présentés à la

COUPE DE France COMBATS PUPILLES

Anaëlle AGUILLON-NAURY a été éliminée au 1^{er} tour

Clara AUDRY a terminé 2^{ème} de sa catégorie -40kgs **Félicitations**

Julian DOMINGUES a terminé 5^{ème} pas mal pour une 1^{ère} année de compétition



Le samedi 06 juin, tous les karatékas du club ont passé leur grade, devant un public constitué de leurs parents, frères, sœurs, grands-parents, amis et membres de la commission communale des sports, ainsi que Mr le maire Patrick Bagot.

La soirée s'est poursuivie par un barbecue à la salle Bruno Capet.

Nous remercions les parents, amis, qui ont participé à ce moment convivial.

Nous remercions la municipalité pour son aide logistique (réfection du dojo) et financière (subvention).

Nous tenons également à remercier chaleureusement nos professeurs pour leur investissement au sein du club, leur gentillesse, leur passion...



Reprise des cours le mercredi 02 septembre 2015,
Venez essayer les 2 premières semaines, nous vous attendons nombreux.
Horaires : Baby Karaté (de 4 à 6 ans) le mercredi de 15h30 à 16h30
Les + 6 ans le lundi de 18h15 à 19h30 et le mercredi de 16h30 à 17h30.

Assemblée Générale le mercredi 09 septembre 2015 à 16h au Dojo.

Bonnes vacances à tous

TWIRLING BATON BELLEVILLOIS



Venez découvrir le twirling bâton

A partir de 6 ans

(Possibilité à partir de 3ans pour une section Eveil selon demande)

Entraînements au gymnase de Belleville sur Loire :

Lundi : 17h45 à 19h30

Vendredi : 17h30 à 19h

Samedi : 10h à 13h30

(Répartition sur les jours d'entraînements en fonction du choix de licence)

Adhésion :

Licence championnat : 70 euros

Licence loisirs : 50 euros

(Les deux premiers entraînements sans engagement)

Premier entraînement le **lundi 7 septembre 2015**

Pour plus de renseignements contacter **Auriane au 06.63.27.81.51**

NOUVELLE ENTREPRISE A BELLEVILLE SUR LOIRE

Les entreprises

**BROCHET
ESPACES VERTS**



Entretiens • Élagages
Tontes • Tailles...

**Port : 06 89 99 85 32
Tél. : 09 62 19 44 01**

brochetespacesverts@gmail.com
18240 BELLEVILLE SUR LOIRE

ANIMATIONS SPORTIVES

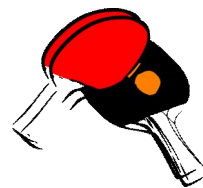
Des animations sportives gratuites vous sont proposées en **août 2015** par les associations de Belleville sur Loire, pour les jeunes de 6 à 17 ans. Le nombre de place est limité à **20 personnes** par jour et par associations. Les inscriptions ont lieu en Mairie, au moins 3 jours avant chaque journée d'activité. **L'inscription ne sera effective que sur présentation de l'attestation d'assurance extra-scolaire.**



BELLEVILLE RUGBY CLUB

Filles et garçons

Les mercredis 5 ó 12 ó 19 ó 26 août 2015 de 14h30 à 16h30 au terrain rugby.



TENNIS DE TABLE BELLEVILLE-LERE

Le jeudi 6 août 2015 de 14 h 30 à 17 h au complexe sportif.

A partir de 6 ans



TWIRLING BATON

A partir de 7 ans

Le 21 août 2015 de 14h30 à 16h30 au complexe sportif. A partir de 7 ans.



JUDO CLUB BELLEVILLOIS

A partir de 6 ans

Les mardi 4, vendredi 7, lundi 10 août 2015 de 14h à 16h30.